Fichier des changements des toponymes officiels

Le fichier des toponymes officiels répertorie les noms attribués à des entités géographiques. En voici la liste des champs.

Identifiant

Identifiant du toponyme officiel.

Toponyme

Nom du lieu. Composé de la partie spécifique suivie de la partie générique du toponyme. La partie générique est facultative, si elle est présente elle est séparée de la partie spécifique par une virgule et un espace. Les nombres ordinaux sont exprimés en bas de casse (1er, 1re, 2e, pour premier, première, deuxième, etc.).

Type\_entite

Nature du lieu nommé.

Latitude

Coordonnée géographique du lieu en format décimal pour être utilisés par les systèmes d’information géographique (SIG). Le système de référence géodésique NAD83 est utilisé.

Longitude

Coordonnée géographique du lieu en format décimal pour être utilisés par les systèmes d’information géographique (SIG). Le système de référence géodésique NAD83 est utilisé.

Feuillet\_cartographique

Numéro de la carte topographique à l’échelle 1/50 000, établi selon le système national de référence cartographique (S. N. R. C.) et qui correspond aux coordonnées géographiques où se trouve le toponyme. Par exemple : 21L/11.

**Territoire de municipalité locale**

Territoire administratif auquel se rattache le toponyme. Peut être une municipalité locale ou un territoire non organisé.

Code\_geographique

Identifiant du territoire. Cet identifiant a été attribué par l’Institut de la statistique du Québec.

Municipalite

Nom du territoire correspondant au code géographique.

Designation

Liste des désignations possibles :

* Établissement amérindien
* Municipalité
* Municipalité de canton
* Municipalité de cantons unis
* Municipalité de paroisse
* Municipalité de village
* Municipalité de village cri
* Municipalité de village naskapi
* Municipalité de village nordique
* Réserve indienne
* Terres de catégorie 1 pour les Inuits
* Terres réservées aux Cris
* Terres réservées aux Naskapis
* Territoire non organisé
* Ville

Date\_decision

Date de la réunion des membres de la Commission de toponymie, à laquelle a été officialisé le toponyme.

Date\_parution

Date de publication du toponyme à la Gazette officielle du Québec.

IDE

Identifiant de l’entité géographique. Identificateur de type UUID dans lequel on a enlevé les traits d’union.

Origine linguistique

Origine linguistique du premier mot spécifique du toponyme. Voici la liste des désignations possibles :

* Français
* Anglais
* Langue amérindienne indéterminée
* Abénaquis
* Algonquin
* Attikamek
* Cri
* Malécite
* Micmac
* Innu
* Mohawk
* Naskapis
* Wendat
* Inuktitut
* Autre
* Hybride
* Indifférencié
* Inconnu

Partie\_spécifique

Partie spécifique du nom du lieu. La valeur de cette colonne est dérivée de la colonne toponyme. Si le toponyme comporte une virgule, il s’agit de la chaîne de caractères précédant la virgule. Sinon il s’agit du toponyme au complet.

Partie\_générique

Partie générique du nom du lieu. La valeur de cette colonne est dérivée de la colonne toponyme. Si le toponyme comporte une virgule, il s’agit de la chaîne de caractère suivant la virgule et l’espace. Sinon le champ est vide.

ToponymeRedresse

Nom de lieu. Composé de la partie générique suivie de la partie spécifique du toponyme.

URL

Chaîne de caractères normalisés servant à désigner et à localiser des ressources consultables sur Internet et à y accéder à l'aide d'un navigateur.

Sexe

Genre du toponyme.

Origine et signification

Texte sur l’origine et la signification du nom de lieu.